



L'UM, PREMIERE UNIVERSITE FRANÇAISE A OBTENIR LE LABEL EUROPEEN D'EXCELLENCE RH POUR LA RECHERCHE

L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER EST LA PREMIERE UNIVERSITE FRANÇAISE A RECEVOIR LE LABEL EUROPEEN 'HR EXCELLENCE IN RESEARCH' POUR SA STRATEGIE RH DANS LE DOMAINE DE LA RECHERCHE.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MONTPELLIER,
LE 18 MARS 2015

L'UM ET L'INRA, SEULES INSTITUTIONS FRANÇAISES LABELLISÉES

Attribué par la Commission européenne, le label « HR Excellence in Research » récompense les efforts entrepris par l'Université de Montpellier en termes de politique RH dans le domaine de la recherche :

- recrutement des chercheurs
- suivi des carrières
- prise en compte des besoins des métiers de la recherche
- soutien aux projets de recherche nationaux et internationaux
- encadrement des doctorants.

CONTACTS PRESSE

Anne Delestre
anne.delestre@univ-montp1.fr
04 34 43 31 93

Nathalie Modjeska
nathalie.modjeska@univ-montp2.fr
04 67 14 48 80

L'UM rejoint l'INRA, seule autre institution française labellisée à ce jour.

UN MOYEN DE PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES

A travers ce label, l'Université de Montpellier s'engage à faire évoluer ses pratiques et à se rapprocher au mieux des recommandations de la Charte européenne du chercheur et du Code du recrutement. Ces textes relatifs aux droits et aux obligations des employeurs et de tous les personnels ayant une activité liée à la recherche scientifique ont été adoptés en 2005 par la Commission européenne. Ils visent à faciliter les carrières, généraliser les bonnes pratiques, les conditions d'emploi et la mobilité des métiers de la recherche en Europe.

Pour l'UM, plus jeune université de France, recevoir cette distinction contribue à son rayonnement international et à son attractivité. Sur le plan interne, l'obtention de ce label se présente comme un excellent moyen de promouvoir les bonnes pratiques et de développer la collaboration transverse entre plusieurs directions de l'établissement (directions des ressources humaines, de la recherche et des écoles doctorales, des relations internationales, de l'innovation et des partenariats, de la vie des campus et du pilotage).

Plus d'informations

sur le site de l'UM :

<http://www.umontpellier.fr/portfolio/lum-sengage-pour-le-respect-de-la-charte-europeenne-des-chercheurs/>

sur le site de la CE

<http://ec.europa.eu/euraxess/index.cfm/rights/index>